en outre, certaines autres dispositions relatives à l'application de la loi.

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que le texte de ladite recommandation soit imprimé aux *Procèsverbaux* de ce jour.

Le débat reprend sur la motion de M. Benson, appuyé par M. Greene,—Que le Bill C-3, Loi concernant les sociétés d'investissement soit maintenant lu une deuxième fois et déféré au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

Après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois, sur division, et déféré au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

## (Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures du soir, la motion «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 40(1) du Règlement.

Après débat, ladite motion est réputée agréée.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4) b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

M. Harding en remplacement de M. Nystrom sur la liste des membres du comité spécial de la pollution de l'environnement.

MM. Groos, Allmand, Marceau, Guay (Saint-Boniface), Gibson et Haidasz en remplacement de MM. Cullen, Clermont, Portelance, Walker, Lessard (LaSalle) et Le-Blanc (Rimouski) sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

A 10 h. 24 du soir, la Chambre s'ajourne à demain, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.